

## EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20201007-D2020710-DE  
Reçu le 12/10/2020

**délibération :**  
**D\_2020\_7\_10**

L'an deux mille vingt, le mercredi 07 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 29 Septembre 2020

Présents : 16

Votants : 17

**Présents** : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

**Objet : Recrutement de  
personnel après mutation d'un  
agent**

**Pouvoirs** :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur MORA Vincent

**Secrétaire de Séance** : Madame Christine SCHWARTZWEBER

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu en mairie la demande de mutation de Monsieur Jean Louis DOGUET.

Le départ de Monsieur Jean Louis DOGUET est effectif le 4 octobre 2020

A ce titre, Madame le Maire propose de recruter rapidement un agent technique ayant son permis pour le transport des voyageurs à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

**VALIDE** la date de départ de Monsieur Jean Louis DOGUET,  
**ACCEPTE** de recruter rapidement un agent pour le remplacer.

**Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**

Madame le Maire  
Anne-Marie TERRADE

Emis le 07/10/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 12/10/2020

